

Immobilier durable : développer son expertise et son impact

1 jour (7h)

Ajouté le 02/10/2023 - Modifié le 12/12/2025

420€ Net de taxe

Les enjeux climatiques et leurs conséquences sur l'habitat

 Objectifs

- Appréhender les enjeux réglementaires
- Maîtriser les solutions constructives, identifier les matériaux et équipements
- Utiliser les aides à la rénovation énergétique

 Compétences visées

- Conseiller un client sur les travaux de rénovation énergétique
- Maîtriser les aides et savoir les proposer
- Savoir présenter un bien innovant

 Public

Les professionnels de l'immobilier

Prérequis : Prérequis : Aucun**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation.**Délais d'accès :** L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement. **Programme****Préambule : les enjeux climatiques et leurs conséquences sur l'habitat****La loi climat et résilience: les passoires énergétiques**

- Comprendre un DPE
- La loi Climat et Résilience et ses conséquences sur l'immobilier

Immobilier durable : développer son expertise et son impact

Comment sortir d'une passoire énergétique

- Le DPE projeté
- L'audit énergétique
- Les travaux prioritaires

Les équipements d'écoconstruction et matériaux biosources

- La ventilation (VMC simple et double flux)
- Le chauffage (énergie solaire, pompe à chaleur...)
- Le rafraichissement écologique
- Les matériaux biosourcés

Les bâtiments innovants

- Les bâtiments BBC
- Les bâtiments BEPAS (maisons passives)
- Les bâtiments BEPOS (à énergie positive)

Les aides a la rénovation énergétique

- Ma PrimRenov: pour les particuliers et les co-propriétés
- La TVA à taux réduit
- L'éco-PTZ

Dates & lieux

 04 juin 2026

 Angers

 420.00

Immobilier durable : développer son expertise et son impact



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages Centres de formation la présentation détaillée de nos infrastructures et équipements. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. • Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques • Une ergonomie simple et adaptée • Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. À l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.